

LES ÉCROCHOS

de SCY-CHAZELLES

De nouvelles places de parking
pour une meilleure qualité de vie et
pour sécuriser les déplacements
rue du Saint Quentin



Bulletin municipal N°54 - avril 2013

Mairie 1 place de l'Esplanade - 57160 SCY-CHAZELLES

☎ 03 87 60 07 14 - Fax 03 87 60 18 33 ✉ mairie@mairie-scy-chazelles.fr - www.mairie-scy-chazelles.fr

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi et samedi de 10h à 12h

■ **Édito du Maire** - p.3

■ **Budget** - p.4-5

Budget primitif 2013

■ **Animations** - p.6-7

4^{ème} festival Natur'Emotion

■ **Bibliothèque** - p.8-9

Noëls de Moselle
Le coup de coeur
INSOLIVRES Chapitre VI

■ **Tourisme** - p.10-11

Découverte des sentiers autour de Scy-Chazelles
Un vin de Scy-Chazelles primé

■ **ALSH** - p.12

Centre de loisirs d'hiver

■ **Travaux** - p.13

Point sur l'avancée des travaux : Parking rue du St Quentin,
Micro-crèche, Toiture de B.Rabas.

■ **Evènements** - p.14-18

Les RDV de la Maison de Robert Schuman
La déco de Noël par les services techniques
C'était hier
Les anniversaires de nos aînés
Rappel : Règlement d'urbanisme

■ **Découverte** - p.19

Galerie d'Art à l'ABK ART GALLERY, 22 rue de l'Esplanade

■ **Urbanisme** - p.20-21

Le Scotam veille à l'équilibre ville-campagne

■ **Fleurissement** - p.22

Concours « fleurissez votre commune » : remise des récompenses 2012 et projet 2013

■ **CCAS** - p.23

Présentation, rôle, attributions et fonctionnement du CCAS (1)

■ **Civisme et cohabitation** - p.24

Vivre en harmonie « humaine et animale »

■ **Le saviez-vous ?** - p.25

Installation d'une psychologue clinicienne et d'une infirmière

■ **Activité** - p.25

Découverte de la marche nordique

■ **Jeux - Photo** - p.26

Mots croisés : solutions grille Echos n°53 et nouvelle grille
Photo de classe 1939

■ **Jardinage** - p.27

Les conseils de Chantal

■ **Infos pratiques** - p.28

Le carnet (état civil) - Mini-informations - Agenda
Adresses et numéros utiles



Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles.

Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs.

Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication :
Jacques STRAUB

Responsable de la publication :
Bernard DHIOS

Mise en page & Tirage
(1500 exemplaires)
Imprimerie associative Co.J.Fa Metz
03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

LE PRINTEMPS DES ÉCOLES

Ce fut d'abord un **problème communal** de fermeture de classe à la maternelle Arc-en-ciel. Ce n'était pas une simple alerte. La décision était quasiment certaine. L'Inspection Académique s'appuyait sur des effectifs prévisionnels de 56 enfants. Madame Taite, la Directrice, et quelques parents se sont employés à aller au devant des parents de futurs petits écoliers. Nous avons reçu l'appui des enseignantes de la MECS de la rue Schuman (Maison de l'Enfance à Caractère Social) dont une partie des petits pensionnaires est scolarisée à la Maternelle Arc-en-Ciel. Il s'agit d'enfants qui demandent à être davantage suivis et entourés. J'ai insisté également sur cette spécificité dans un courrier adressé à l'Inspection Académique. La prise en compte de tous les enfants a permis de franchir le seuil requis de 62 et nous avons eu le plaisir d'apprendre le 22 février que cette classe ne serait pas fermée.

Il faut savoir que ces menaces sont récurrentes et que nous avons dû faire front à plusieurs reprises depuis 1995, chaque fois avec succès. Le moyen et le long terme ne sont pas pour autant garantis mais nous comptons beaucoup sur les 65 appartements de l'impasse de l'Archyre livrables cet automne pour rajeunir et maintenir plus aisément les effectifs.

Ce fut ensuite **l'important sujet national** de la réforme des rythmes scolaires. Les journées de 6 heures sont censées être trop fatigantes pour nos petites têtes blondes. Une demi-journée supplémentaire devait donc être mise en place et être compensée par une réduction de la durée des classes de 45 minutes les 4 autres jours. Ceci était censé relever le niveau scolaire en faisant "mieux aimer la classe" par les enfants. Cela pouvait donc sembler extrêmement simple et séduisant. Ce ne fut qu'une illusion et un flou artistique total sur la façon d'occuper les enfants durant ces plages "libérées" de 45 minutes. Officiellement il appartenait aux communes et aux enseignants de mettre en place un projet éducatif territoriale (PET) dans chaque école. Ce projet devait être essentiellement d'ordre sportif et culturel mais il était permis d'innover. Il a été suggéré des jeux de société dans certains documents officiels ! Une chose était claire. Il ne s'agissait bien évidemment pas de faire classe. Qui assurerait la prise en charge ? Mystère. A noter que les parents qui le désireront, auront le droit de récupérer leurs enfants dès 15h45 au lieu de 16h30. Le périscolaire sera-t-il



sollicité ? Les effectifs d'encadrement seraient alors insuffisants puisque les enfants pourraient être plus nombreux. Cette réforme souhaite donner des responsabilités pédagogiques aux communes alors qu'elles n'en ont pas la moindre compétence. Un début d'"Education Communale" ?

Nous avons réuni successivement les enseignants et les délégués de parents et une quasi unanimité s'est prononcée sans hésitation pour le report de cette réforme en 2014. Scy-Chazelles choisit donc de reporter la mise en place de cette réforme beaucoup trop floue et trop contraignante pour les communes. Ce choix est celui de 75% des communes françaises. Les problèmes sont encore plus complexes dans les très petites communes, le plus souvent dépourvues de locaux adaptés et de services périscolaires. A suivre... L'année prochaine, les difficultés seront les mêmes. Peut-être que d'ici là, on constatera que 5 matinées consécutives de travail fatiguent beaucoup les petits... Seule certitude, ces heures libérées seront du périscolaire comme dans la plupart des communes.

Je ne voudrais pas terminer sans vous inviter à découvrir le **4ème Festival Photo Nature 2013** qui sera, nous n'en doutons pas, un grand moment d'émotion et vous procurera un plaisir toujours renouvelé. Il aura lieu les 24, 25 et 26 mai. Venez découvrir et redécouvrir ses stands, ses animations, ses films, ses promenades Nature. N'hésitez pas à y inviter vos amis. Ils ne le regretteront certainement pas (*voir article plus détaillé pages 6-7*).

Le Maire
Jacques STRAUB

Le budget primitif 2013

N'hésitez pas à prendre connaissance de notre budget primitif. S'il ne s'agit pas d'une lecture très divertissante, ce budget est néanmoins déterminant pour la vie communale pendant un an, en dehors de petits ajustements possibles en fin d'année avec le budget supplémentaire.

L'an passé, ici même, nous annoncions que les dotations de l'Etat aux communes avaient toutes chances de diminuer ou d'être bloquées après les élections présidentielles. Ceci s'est confirmé. La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est en très légère baisse au lieu d'augmenter conformément à l'inflation. Elle sera bloquée pendant 3 ans d'où une incontestable baisse « en pouvoir d'achat » qui sur 3 ans devient très significative.

Notre micro-crèche qui sera très appréciée par les jeunes parents induira une augmentation des dépenses de fonctionnement. Il n'est pas possible de le cacher. Néanmoins il s'agit d'un investissement d'intérêt évident. En effet, tout doit être fait dans la plupart des communes pour une politique familiale ambitieuse. La natalité française est la meilleure d'Europe et il est capital d'entretenir cet atout majeur pour le moyen et surtout le long terme. Une région qui se dépeuple est un région qui involue or la région lorraine se dépeuple. C'est aussi la raison pour laquelle les allocations familiales doivent être sauvegardées à tout prix.

Quelles sont les points forts de ce budget primitif 2013 ?

LES TAUX COMMUNAUX RESTERONT STABLES.

Il était nécessaire de faire une pause à une époque où la pression fiscale devient insupportable pour tous.

Il ne s'agit pas d'une disposition exceptionnelle puisque le taux communal de la taxe d'habitation est déjà resté stable 8 fois sur les 17 années passées et le taux de la taxe foncière est resté stable 6 fois sur la même période. Ce sera donc respectivement la neuvième et la septième année de stabilité.

Nous avons conduit une politique de sagesse budgétaire qu'il sera nécessaire de poursuivre. Il est impossible d'envisager qu'un jour la taxe d'habitation ne soit l'équivalent de 2 mois de loyer pour les locataires comme cela est le cas dans un certain nombre de communes.

Rappel : Il faut savoir que des dégrèvements partiels ou totaux sont possibles pour les plus de 60 ans qui en font la demande. Si votre revenu fiscal de référence est inférieur à 10 224 € pour une part, ou 15 684 € pour 2 parts, votre taxe d'habitation sera réduite. L'exonération peut être totale sous certaines conditions.

COMMENT ÉVOLUE NOTRE ENDETTEMENT ?

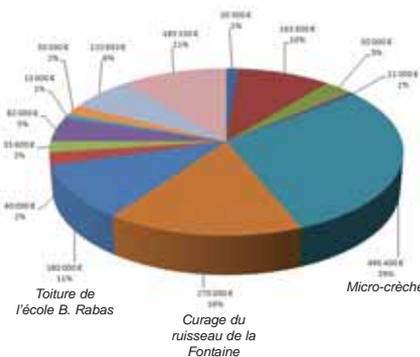
Il devrait être au maximum de 1 367 000 € le 1^{er} janvier 2014. Il s'alourdira donc de 24 700 € en 2013 et s'élèvera à 478 € par habitant. Il était de 692 € par habitant en 1994. Les intérêts de la dette représentaient 12% du budget primitif en 1994 ; ils représenteront 2% en 2013. Un progrès sensible a donc été obtenu mais il est encore fragile et tout doit être fait pour l'accentuer.

Je vous rappelle également que nous n'avons aucun de ces « emprunts toxiques » dont vous ont parlé les médias.

Pour nos enfants, nous devons rester très vigilants sur ce point car « les dettes d'aujourd'hui sont les impôts de demain ». De gros progrès ont été faits. Il ne faut pas relâcher l'effort et on pourrait encore mieux faire mais nous avons dû réaliser de très gros travaux d'investissement depuis 18 ans compte tenu du retard initial (Salle de l'Esplanade, Espace Liberté et bibliothèque, gros travaux scolaires et périscolaires, enfouissements des réseaux, trottoirs de la voie de la Liberté, place de l'Europe, parc de l'Archyre, jardins familiaux, micro-crèche...).

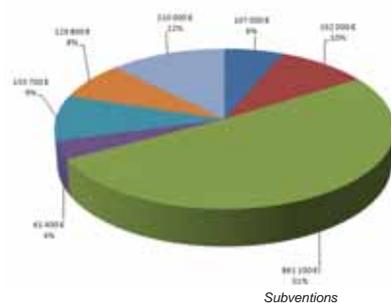
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2013

Véloroute (solde) : Chiffres arrondis	20 300 €
Provision pour achats de terrains :	163 000 €
Travaux de voiries :	50 000 €
Equipement informatique des écoles :	11 000 €
Micro-crèche (Fin des travaux le 1 ^{er} septembre 2013) :	495 400 €
Curage et renaturation du ruisseau de la Fontaine :	270 000 €
Toiture de l'école Bernard Rabas avec 250m ² de panneaux photovoltaïques :	180 000 €
Achats de véhicules et gros outillages :	40 000 €
Achats de petit matériel et mobilier :	35 600 €
Parking de la rue du Saint Quentin :	82 000 €
Réaménagement du skate park :	13 000 €
Travaux intérieurs de l'école B.Rabas :	30 500 €
Divers :	110 850 €
Remboursement d'emprunt :	185 350 €
TOTAL :	1 687 000 €



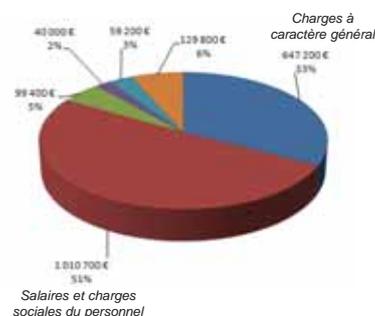
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2013

Excédent d'investissement 2012 reporté :	107 000 €
Cessions de terrains :	162 000 €
Subventions du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'Etat :	861 100 €
Fonds de compensation de TVA et Taxe d'aménagement :	61 400 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement 2012 :	155 700 €
Virement de la section de fonctionnement :	129 800 €
Emprunt :	210 000 €
TOTAL :	1 687 000 €



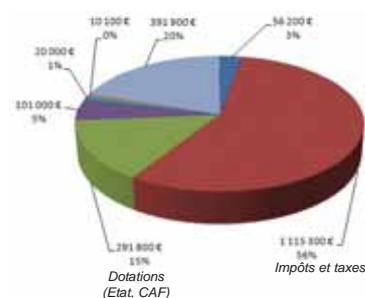
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2013

Charges à caractère général.	647 200 €
<i>Il s'agit des frais de secrétariat, d'entretien de bâtiments, d'éclairage public, d'entretien des véhicules, de salage des chaussées, d'animations estivales...</i>	
Salaires et charges sociales du personnel :	1 010 700 €
Autres charges de gestion courante :	99 400 €
Intérêts de la dette :	40 000 €
Dépenses diverses imprévues :	59 200 €
Virement à la section d'investissement :	129 800 €
TOTAL :	1 986 300 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2013

Ventes de produits, prestations et services :	56 200 €
Impôts et taxes :	1 115 300 €
Dotations diverses de l'Etat et de la CAF pour le périscolaire :	291 800 €
Produits de gestion (immeubles notamment) :	101 000 €
Atténuations de charges (participation de l'Etat aux frais des CAE) :	20 000 €
Divers :	10 100 €
Excédents de 2012 :	391 900 €
TOTAL :	1 986 300 €



EN CONCLUSION Ce budget permet encore de gros investissements sans augmentation de nos taux d'imposition et sans accroissement significatif de l'endettement. Il est donc satisfaisant surtout en raison de l'importance des subventions.

4^{ème} festival Natur'Emotion

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



L'Association Natur'&Cie a été créée, à Scy-Chazelles, en 2009 dans l'intention d'organiser annuellement un festival de photo nature et animalière d'envergure nationale.

Par ailleurs, durant l'année, l'association, pour assurer une part de son financement, propose des conférences sur l'Environnement et participe aux actions d'animation des associations locales.

Pourquoi un festival de photo nature et animalière à Scy-Chazelles ?

Le site de Scy-Chazelles est classé au titre du Patrimoine naturel depuis 1994 et Natura 2000 pour ses pelouses calcaires.

Dans ce cadre privilégié et grâce à une manifestation à la fois artistique et scientifique d'une grande qualité et d'une grande diversité, nous pensons contribuer à ce que nous acquérons un comportement responsable et prenions la mesure des enjeux environnementaux actuels.

La photographie a été choisie comme élément fédérateur du Festival car elle témoigne par excellence de la fragilité de notre environnement et met en valeur la richesse de la faune et de la flore locale ainsi que planétaire, mais d'autres activités complémentaires lui sont associées.



NATUR' & CIE

Association Natur'&Cie

1 rue Saint Nicolas
57160 SCY-CHAZELLES

☎ 06 09 90 04 76

✉ naturetcie@free.fr

Le Festival, qui dure trois jours, au printemps, est le seul Festival de ce genre dans la grande Région et pourrait contribuer, en se développant et se pérennisant, au rayonnement de la cause environnementale.

Afin de ne pas reproduire les erreurs du passé et du présent, Natur'&Cie croit en l'éducation à l'environnement des jeunes générations.

L'émerveillement que l'on pourra susciter en chacun des visiteurs, petits et grands (il n'est jamais trop tard), fera mieux aimer et donc mieux respecter la nature.

« Enseignez à vos enfants ce que nous avons enseigné aux nôtres, que la terre est notre mère. Tout ce qui arrive à la terre, arrive aux fils de la terre. Si les hommes crachent sur le sol, ils crachent sur eux-mêmes. »

Extrait du discours du chef Seattle en 1854.

4^{ème} FESTIVAL PHOTO NATURE ET ANIMALIÈRE « NATUR'EMOTION » LES 24, 25 ET 26 MAI PROCHAIN À SCY-CHAZELLES.

Voici une occasion rare de rencontrer les plus grands photographes animaliers, tous de renommée nationale ou internationale, ainsi que des photographes amateurs locaux et de découvrir leurs œuvres à travers 17 expositions consacrées aux splendeurs et aux secrets de la Nature : Florent CARDINAUX, Olivier GARCIA, Fabien GREBAN, Valérie CHARLIER, Denis FOGELGESANG, Olivier LIEVIN, Didier ROBERT, Brigitte RAMEL, Marco SABBADINI, Audrey GARCIA, Bertrand KURTZEMANN, l'association « Les photographes de l'Espoir » et les Clubs Photos de Moulins les Metz et DECLIC NATURE. Ces artistes seront présents pendant la durée du festival, et disponibles pour répondre à nos questions et nous expliquer les secrets de leur art.

Ce sera aussi l'occasion de voir des **films étonnants** sur « La cigogne blanche » de Laurent Charbonnier qui nous raconte le retour de cette espèce quasiment disparue, de nous initier aux « Secrets des photographes animaliers 3 » en présence du réalisateur, Ronan Fournier-Christol, qui nous parlera de la patience et du respect nécessaires pour saisir les images des animaux souvent, et à juste titre, craintifs.

Grâce à **trois conférences-diaporamas**, nous pourrons partir « A la découverte des papillons de Lorraine » avec Stéphane Vitzthum, admirer « La Lorraine sauvage et secrète » révélée par Philippe Kubler, et partir « Aux confins du silence » en Alaska, en Arctique, en Finlande, dans ces grands espaces peuplés d'animaux secrets : le loup arctique, la chouette lapone, la loutre...

4 sorties-nature sont programmées. Elles remportent chaque année un grand succès, elles seront conduites par un guide naturaliste, depuis la place de l'Esplanade, sur les sentiers, à la découverte de ce que le promeneur distrait ou peu informé ne voit pas toujours.

Les amateurs et les débutants pourront aussi **s'initier à la photo** grâce à Roland Roger. Deux thèmes : « choisir son appareil-photo numérique » et « bien présenter ses images ».

Enfin sous un chapiteau, **des ateliers** seront organisés les samedi et dimanche après-midi par l'association Connaître et protéger la Nature « les Coquelicots » (ateliers ou sorties nature si le temps le permet - les enfants devront être accompagnés par un parent).

S. MULLER



LIEUX

4 sites d'exposition :

- Salle de l'Esplanade : 125 m²
- Chapiteau Esplanade : 250 m²
- Chapiteau Frécotte : 150 m²
- Chapiteau Lavoir : 150 m² Matériel photo

1 site de conférence : Salle mairie

Sorties nature avec un guide naturaliste

Chapiteau restauration

Chapiteau Animation : stages photos et atelier CPN

TARIFS

Entrée : 5 € valable pour les 3 jours
Gratuit pour les moins de 12 ans
1/2 tarif de 12 à 18 ans

Conférences, projections, sorties nature et ateliers enfants gratuits : sur présentation du ticket d'entrée au festival.

Stages photos 5 € en sus de l'entrée au festival.

www.natureetcie.com/pages/Festival.html



NOËLS DE MOSELLE

LE MERCREDI 12 DECEMBRE 2012
A EU LIEU
L'OPÉRATION « INSTANTS MAGIQUES EN BIBLIOTHÈQUES »

réalisée dans le cadre de la manifestation départementale « NOELS DE MOSELLE » offerte par le Conseil Général de la Moselle avec le soutien de la commune de Scy-Chazelles

Beau succès pour cette journée où plus de 100 enfants et leurs parents ont vu l'un ou l'autre des spectacles ou participé à l'animation gourmande. Cette manifestation a fédéré pour l'encadrement, les animateurs du Périscolaire, quelques membres de l'association "Les Amitiés Sigéo-Castelloises" et le personnel de la Bibliothèque.

Il était une fois... un conteur, Stéphane KNEUBHLER, le « **COLPORTEUR DE REVES** » qui charma enfants et adultes présents, les emmenant sur ses pas au milieu de la nuit, de forêts en châteaux ...



Crédit photo : Joëlle CLOSSET



Il y eut aussi la découverte du kamishibai par la conteuse Sandra GASPARD. Le kamishibai est un petit théâtre de bois dans lequel on fait défiler les images d'un conte. Très en vogue aux temps anciens au Japon, il a permis à la conteuse cet après-midi là, de raconter aux enfants la naissance des boules de Noël au travers de l'histoire poétique « **D'ANTON ET LOTTI** »

Si les contes furent à l'honneur tout au long de cette journée, la suite éveilla d'autres sens : confection de gâteaux de Noël, réalisation de lettres au Père Noël et goûter très gourmand. Autour d'un chocolat chaud bio à l'ancienne et de petits gâteaux de Noël encore tièdes qu'ils avaient confectionnés et qui embaumaient l'Espace Liberté, les enfants passèrent un incroyable moment de partage, de discussion et de rire ! Chacun put repartir avec un petit sachet de "spritz" offert par Charlotte Gaugin, présidente des ASC.



Le coup de cœur des bibliothécaires



« JE SUIS A L'EST ! » de Josef Schovanec (Ed. PLON)

Le témoignage unique et sensible d'un autiste qui nous ouvre les portes de son monde intérieur.

« *Je vis avec l'autisme* », écrit Josef Schovanec, soulignant ainsi ce qu'il considère plus comme une qualité que comme un handicap.

Josef Schovanec est né le 2 août 1981 en région parisienne. Ses parents d'origine tchèque ont émigré dans les années 70. Après une scolarité chaotique, il obtient un bac C à 17 ans avec la mention très bien.

Ce voyageur passionné des civilisations anciennes maîtrise une dizaine de langues, est diplômé de Sciences Po et possède un doctorat en philosophie. Il récuse pourtant les attributs qu'on lui prête : ceux d'un autiste « génial » aux capacités intellectuelles extraordinaires pour évoquer plutôt, avec beaucoup d'humour et de sensibilité, ces « petits » problèmes qui font le quotidien d'un autiste atteint du syndrome d'Asperger :

les longues préparations nécessaires avant de prendre le métro ou de se rendre à un rendez-vous, l'angoisse qui l'étreint lorsque le téléphone sonne, la panique face au moindre imprévu, la difficulté à comprendre les codes sociaux et à nouer des relations amicales classiques, sa passion obsessionnelle pour les bibliothèques et les livres. Il revient aussi sur son parcours psychiatrique aberrant : faute de diagnostic, il a évité de peu l'internement !

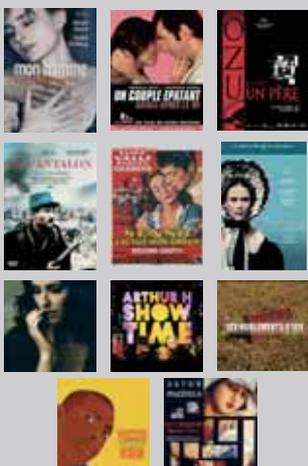
Grande cause nationale 2012, l'autisme reste cependant un sujet polémique dans le monde scientifique et associatif.

Comment ne pas reprendre les mots de Jean Claude Ameisen (médecin et chercheur, membre du Comité consultatif national d'éthique) pour exprimer ce que l'on ressent à la lecture de cet ouvrage : « C'est un livre bouleversant. D'une exceptionnelle délicatesse, d'une extrême émotion. Un extraordinaire récit d'aventures, empli d'esprit, d'élégance, de courage, de la distance de l'humour et de la profondeur d'une culture sans frontière. Une leçon de vie. Une leçon d'humanité ».

NOUVEAU

DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Dès ce mois, empruntez
sans supplément de
cotisation
DVD, CD et partitions



Retrouvez tous les titres
disponibles sur le site officiel
de la mairie de
Scy-Chazelles
Onglet / Vie municipale /
Bibliothèque

INSOLIVRES 2013 - CHAPITRE VI

6^{ème} édition pour cette manifestation initiée par le Conseil Général de la Moselle au plan départemental associant l'ensemble des bibliothèques du territoire autour de rencontres, lectures, spectacles hors leurs murs.

La bibliothèque installera ses tréteaux **à la Résidence des Peupliers**
1 rue du Stade à Scy-Chazelles.

La Résidence des Peupliers assure l'hébergement de travailleurs handicapés. Ils y disposent de petits logements indépendants ou de chambres et de lieux de vie communs. Cette résidence est située au sein de la commune.

Une dizaine de ces résidents fréquente régulièrement la bibliothèque, soit à titre individuel soit en groupe accompagné d'un éducateur. C'est lors de ces rencontres qu'est née l'idée d'installer les « INSOLIVRES » au sein de leur résidence le :

Samedi 22 juin 2013 à 17h00

La résidence sera ouverte à tous pour un spectacle musical autour du tango
PORTEÑO « Les habitants du port »

Une taverne face à la rade, lieu de rencontre d'une population "bigarrée", lieu d'un métissage inventif...

Conteuse Sandra Gaspard de l'Association Poussière d'étoiles Quintette « Abasto Hora Cero Quintet » composé de grands élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné de Metz Métropole.

Contes de Sandra Gaspard - Poèmes de José Luis Borgès et Paul Verlaine ponctués par des œuvres d'Astor Piazzola.

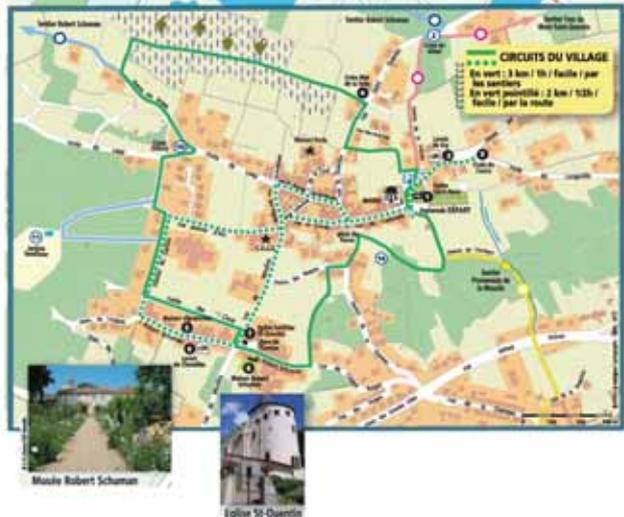


TOUT PUBLIC - GRATUIT

Spectacle suivi d'un cocktail sans alcool accompagné d'accras et de bananes plantains offert par la municipalité.
Manifestation subventionnée par le Conseil Général de la Moselle et la commune de Scy-Chazelles.

Journée découverte

Les randonnées pedestres de Scy-Chazelles



Un topoguide est disponible en mairie.

Le balisage est réalisé par le Club Vosgien de Metz (tel. 06 38 62 53 52).

UN VIN PROVENANT D'UN VIGNOBLE DE SCY-CHAZELLES PRIMÉ !

La cuvée PYLAE, millésime 2011, cépage Pinot noir de Norbert MOLOZAY du Château de Vaux vient d'obtenir la médaille d'or du Concours Général agricole de Paris. Cette cuvée provient du vignoble situé au-dessus du Chemin des Brayes à Scy-Chazelles (ancien vignoble Sainte Françoise).

R. PALUCCI & B. DHIOS



Dimanche
9 juin 2013

à la découverte des sentiers de randonnée de Scy-Chazelles

Marche entre amis ou en famille
autour de Scy-Chazelles...



4 parcours

balisés au choix
de 3 à 7.5 kms

INSCRIPTION : 2 euros
gratuit pour les
enfants

... Organisée par la
municipalité de Scy-Chazelles
et le Club Vosgien de Metz

Départ et inscriptions :

Place de l'Esplanade (à côté de la mairie) de 8h à 15h

Parking :

Places de l'esplanade, de la Frécote, face au lavoir, etc.

Gourde et vêtements adaptés à la météo du jour

Petite restauration et boissons sur place

Centre de loisirs d'hiver

C'est du 25 février au 1^{er} mars 2013 que le service périscolaire de Scy-Chazelles a organisé un centre de loisirs. La semaine de vacances avait en toile de fond un voyage dans les pays nordiques. La semaine avait d'ailleurs débuté par des chutes de neige qui ont permis une totale immersion !

Le projet d'animation était vaste, il y a avait au programme :

- une découverte de la culture de la Norvège, de la Suède et du Danemark à travers des jeux traditionnels tels que le kubb et le kyykka (jeux d'adresse en bois) ;
- des ateliers manuels avec la réalisation de drakkar, de boucliers pour devenir un vrai viking ;
- sans oublier la réalisation d'un atelier pâtisserie, les enfants ont fait un gâteau scandinave aux pommes.

De plus, nos globes trotteurs ont vu une exposition consacrée à ces pays grâce à la bibliothèque.

23 têtes blondes ont participé aux diverses activités proposées par l'équipe d'animation qui était composée de Déborah, Fatiha, Géraldine, Laetitia et Nicolas sous la direction de Sandrine.

Nicolas va quitter l'équipe et nous profitons de ces lignes pour lui adresser nos vœux de réussite dans sa nouvelle aventure professionnelle.

S. STEILER



Atelier modelage d'élans



Parés pour le grand nord



Pose devant le kyykka et le kubb



Partie de kyykka



Point sur les travaux en cours

PARKING RUE DU ST QUENTIN

Les travaux de création d'un parking de 11 places rue du St Quentin sont terminés. Une très belle réalisation, conduite en partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France, qui allie matériaux de qualité (tels que la pierre naturelle), engazonnement et plantations diverses. Il apporte plus de sécurité rue du Saint Quentin et une meilleure qualité de vie aux habitants du centre du village.



MICRO-CRÈCHE

Démarrés en septembre dernier, les travaux de construction de la micro-crèche, située en face du groupe scolaire Bernard Rabas, ont été retardés par 2 mois de fortes intempéries cet hiver. Fin des travaux en juin ce qui ne remet bien évidemment pas en cause l'ouverture de la crèche en septembre 2013...

Pour toute inscription ou renseignements, veuillez vous adresser en mairie qui transmettra à l'« Association d'Action Sociale du Bas-Rhin » à qui nous avons délégué la gestion de cette micro-crèche.

TOITURE DU GROUPE SCOLAIRE BERNARD RABAS *une restauration très positive pour l'environnement*

La période hivernale fut propice au lancement de l'appel d'offres concernant la rénovation de la toiture de l'école Bernard Rabas. Pas moins de 14 offres ont été reçues pour ces travaux, qui prévoient non seulement le remplacement des tuiles (750 m²), mais également le renforcement et le traitement de la charpente, l'isolation complète de la toiture et la pose de panneaux photovoltaïques (250 m²) qui assureront la production et la revente à l'URM d'une électricité dite "propre", rapportant ainsi à la commune une rente annuelle sur 20 ans de l'ordre de 8000 €/an.

C'est l'entreprise SN PETER de Saulny qui réalise les travaux de toiture, associée à la société ENOLOR de Morhange pour la pose des panneaux photovoltaïques.

Les travaux s'effectuent en 3 tranches (sous réserve des conditions météorologiques) :

- vacances de février : réfection de la petite partie formant le "L" de la toiture ;
- vacances de printemps : pose des panneaux photovoltaïques sur cette partie ;
- vacances d'été (juillet) : réfection de la grande partie du "L" et pose de panneaux photovoltaïques sur cette partie.



A la maison R. Schuman

La Maison de Robert Schuman, site Moselle Passion du Conseil Général de la Moselle, a rouvert ses portes le 1^{er} avril. La saison culturelle 2013 sera placée sous le signe du rapprochement franco-allemand, avec la célébration du cinquantième anniversaire de la signature du Traité de l'Élysée (22 janvier 2013). De multiples manifestations seront programmées durant cette saison (concerts, conférences, activités pédagogiques, spectacles pour enfants...) : nous vous invitons à les découvrir dans le programme, joint au présent bulletin municipal.

UN SITE
MOSELLE
PASSION

MAISON
DE ROBERT
SCHUMAN
Père de l'Europe



crédits JC Kanny



crédits JC Kanny

Les amateurs de musique, classique ou moderne, auront la possibilité d'assister à de nombreux **concerts** proposés par des artistes mosellans. Les visiteurs découvriront ainsi les chefs-d'œuvre du patrimoine musical européen, de la Renaissance à nos jours. Dans le cadre des « **Heures Musicales de Robert Schuman** », des élèves de différents établissements d'enseignement artistique mosellans se produiront dans l'auditorium du musée, un dimanche par mois.

Plusieurs **conférences** seront proposées, pour permettre au public de découvrir Robert Schuman, les étapes de la construction européenne et les relations franco-allemandes sous un nouvel angle. Ces conférences seront accompagnées, pour certaines d'entre elles, d'une projection de documents d'archives ou d'un récital de piano.

Les passionnés de jardinage pourront suivre les **visites horticoles** proposées par le jardinier du site et découvrir le secret des plantes, des fruits et des légumes que Robert Schuman cultivait à l'arrière de sa propriété.

Les enfants ne sont pas oubliés dans la programmation culturelle du site. Pendant les vacances scolaires, des **ateliers ludiques** sont proposés aux 5-12 ans, le mercredi après-midi, pour découvrir en s'amusant la personnalité de Robert Schuman et la construction européenne. Des **anniversaires** sont également organisés sur le site, deux fois par mois. Des **compagnies de théâtre** mosellanes, spécialisées dans les représentations pour "**jeune public**" sont régulièrement invitées à la Maison de Robert Schuman pour proposer aux enfants des spectacles sur des thèmes divers : les contes, les musiques traditionnelles des pays européens...



crédits JC Kanny



A l'automne 2013, un hommage particulier sera rendu à Robert Schuman à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa disparition (4 septembre 1963). Une table ronde sera organisée autour de la question de son héritage, suivie d'un concert interprété sur le piano ayant appartenu au Père de l'Europe.

Nous vous rappelons que l'accès aux concerts et aux conférences est libre.

Pour les habitants de Scy-Chazelles, l'accès à l'ensemble du site est libre également, sauf manifestations spécifiques.

A partir du 9 mai 2013 et jusqu'au 15 septembre, une nouvelle exposition temporaire sera présentée à la Maison de Robert Schuman, intitulée « Robert Schuman et Konrad Adenauer : deux artisans de la réconciliation franco-allemande ».



Fondation Jean Monnet pour l'Europe (Lausanne)

«**tion franco-allemande** ».

A l'occasion du cinquantième anniversaire du Traité de l'Elysée (22 janvier 1963), la Maison de Robert Schuman a souhaité montrer combien la démarche du général de Gaulle s'inscrit dans la continuité de l'action du Père de l'Europe en faveur de retrouvailles pacifiées entre la France et l'Allemagne à travers les liens privilégiés que Robert Schuman a su nouer, dès l'après guerre, avec le chancelier Adenauer.

La relation entre ces hommes des frontières, porteurs d'une formation, d'une culture et d'une spiritualité commune, sera examinée sous un nouvel angle, sans négliger les tensions et les pesanteurs qui ont ponctué leur cheminement respectif vers l'Europe.

L'exposition a également pour objectif de comprendre l'empreinte de l'Allemagne dans la formation et les moments clefs de la vie de Robert Schuman et de susciter une réflexion sur la place et le rôle du couple franco-allemand dans le projet européen.

Cette exposition, fondée sur une approche historique, sera entièrement bilingue et permettra aux visiteurs de découvrir des documents de nature très différente (objets, documents d'archives, photographies, caricatures, correspondances, documents audio et vidéo...).

De nombreux partenariats seront établis au cours de la saison, avec diverses associations locales, le temps d'une conférence, d'un concert ou d'une visite spécifique...

PAUL TORNOW HONORÉ

La Maison de Robert Schuman a accueilli une exposition intitulée « Paul Tornow et Auguste Dujardin - Leur œuvre en Moselle » du 1^{er} février au 31 mars 2013, en partenariat avec la municipalité de Scy-Chazelles, l'association « Renaissance du Vieux Metz et des Pays lorrains » et le «Groupe Histoire et Patrimoine de l'Institut Messin pour la Retraite Active».

La municipalité vient de faire restaurer la tombe de l'architecte, décédé en 1920 dans la commune. Elle fut dévoilée le 9 mars 2013, en présence d'un grand nombre d'invités. Parmi eux se trouvait Manfred Voltmer, un descendant de Paul Tornow, soucieux de faire revivre l'œuvre de son ancêtre.

Architecte impérial des bâtiments de la Lorraine allemande entre 1874 et 1906, Paul Tornow a construit et rénové de nombreux édifices, notamment le porche de la cathédrale de Metz ou encore le temple protestant de Courcelle-Chaussy.

Le dévoilement de cette nouvelle sépulture fut suivi d'une visite de l'exposition, présentée dans les locaux de la Maison de Robert Schuman, d'un récital pour piano et voix interprété sur le piano du Père de l'Europe puis d'un verre de l'amitié.



Dévoilement de la nouvelle sépulture



Avant

Après



Paul Tornow

C'était hier



Joëlle CLOSSET

L'épiphanie fêtée par les membres du Taï Chi
janvier 2013



A.G. des « Jardins Familiaux de Scy-Chazelles »
19 janvier 2013

Fête de l'épiphanie avec les retraités de
l'AFAEDAM organisée par le CCAS
26 janvier 2013



La décoration de Noël par les services techniques.



Les « Amitiés Sigéo-Castelloises »
en balade à Baden-Baden
15 décembre 2012



Joëlle CLOSSET

Voeux du maire le 15 janvier 2013



Joëlle CLOSSET

**Fête de fin d'année de l'atelier broderie-tricot
« Scy Petits Points »
« Amitiés Sigéo-Castelloises »
29 janvier 2013**



**Théâtre de l'Île en Joie (Illange)
"ESPACE MENACÉ"
« Amitiés Sigéo-Castelloises »
2 février 2013**



**Réunion Fédération Seniors Moselle - « CLIC »
7 février 2013**



**Repas de la chandeleur
10 février 2013
« Amitiés Sigéo-Castelloises »**



**Soirée carnaval
Samedi 23 février
« Scy-Chazelles Loisirs »**



**Histoire de "la musique country"
par Hubert Bourgeois
« Amitiés Sigéo-Castelloises »
Dimanche 17 mars 2013**



**Cérémonie du Souvenir aux victimes
des différents conflits
Souvenir Français et Municipalité
Samedi 23 mars**

Retrouvez en détail ces animations
sur le site internet de la mairie
<http://www.mairie-scy-chazelles.fr>
rubrique «événements récents»



La Quentinoise

Poste de contrôle et de ravitaillement
tenu par Scy-Chazelles Loisirs
Dimanche 7 Avril 2013



Sortie des Amitiés Sigéo-Castelloises à Kirrwiller
Samedi 6 avril

Les anniversaires



Francis THOMAS

Les 96 ans de Juliette, la doyenne
des « Amitiés Sigéo-Castelloises »



Joëlle CLOSSET

Les 90 ans de M. Alphonse PHILIPPE

COMMISSION COMMUNICATION

NOUVEAUX RAPPELS DE RÈGLES D'URBANISME

L'urbanisme est soumis à des règles strictes qui sont nationales et aucunement propres à Scy-Chazelles. Toute modification extérieure de votre propriété doit faire l'objet d'une déclaration. Nous disons bien, TOUTE MODIFICATION, même une remise en peinture des volets, un changement de porte, fenêtres ou portail et même une cabane de jardin, y compris des travaux à l'identique.

On vous donnera en mairie les documents nécessaires : soit une déclaration préalable, soit un permis de construire.

Une « Déclaration préalable » implique aussi un accord AVANT de commencer les travaux tout comme un « permis de construire ».

Prendre des engagements avec une entreprise en signant un devis ou commandant du matériel est extrêmement risqué et ne peut être fait que sous votre propre responsabilité. Une telle démarche ne donne aucun droit ultérieur. Les entreprises toujours soucieuses de conclure le plus rapidement possible vous cacheront souvent les règles élémentaires d'urbanisme. Nous faisons dorénavant signer une prise en compte de cette recommandation afin de ne plus entendre ensuite : « Je ne savais pas ». C'est beaucoup trop facile.

En conclusion, avant tout type de travaux, n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie au préalable afin de connaître les formalités à accomplir et les possibilités dont vous disposez. Vous pouvez aussi trouver sur le site Internet de la commune (www.scy-chazelles-mairie.fr rubrique La commune - PLU) l'ensemble des documents d'urbanisme applicable dans notre commune.

Vous pouvez par ailleurs bénéficier de subventions sous certaines conditions, notamment de la part de la Fondation du Patrimoine. Un dossier complet est un préalable.

UNE GALERIE D'ART À SCY-CHAZELLES ABK ART GALLERY

En créant ABK ART GALLERY, Alexandrine Korniloff nous convie à découvrir les différents sentiers de l'aventure artistique à travers la peinture, la sculpture, la photographie...

Cette approche intimiste et originale apporte sans aucun doute un regard nouveau, une force et une sensibilité accrues qui nous permettront d'aborder sereinement et sans complexe les arcanes parfois compliqués de l'Art.

Cette désacralisation positive accélérée par la personnalité d'Alexandrine, nous familiarisera à coup sûr avec les œuvres des artistes présentés par ABK ART GALLERY.

ABK ART GALLERY a pour mission de promouvoir des artistes en faisant des salons contemporains en Europe ou autres pays étrangers ainsi que des Expositions au sein de la Galerie.

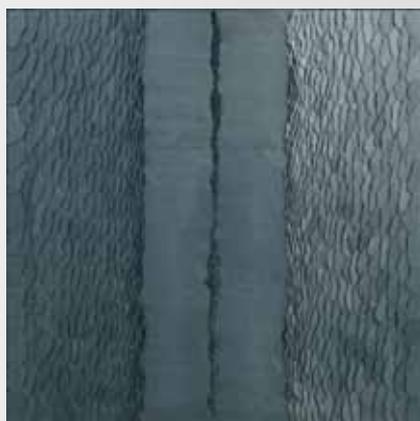
ABK ART GALLERY représente les artistes, Catherine Klein, Pierre Koppe, Adrian Buba, Antonio Veronese, Alexia Korniloff, Christophe Goutal, Bernard Langenstein, Véronique Rischard, Max Czertok, Claudio Massagia, Konstantin Kornakov, Sylvie Guyomard.

ABK ART GALLERY organise des expositions, participe à des salons d'art contemporain et manifestations artistiques dans des lieux atypiques.

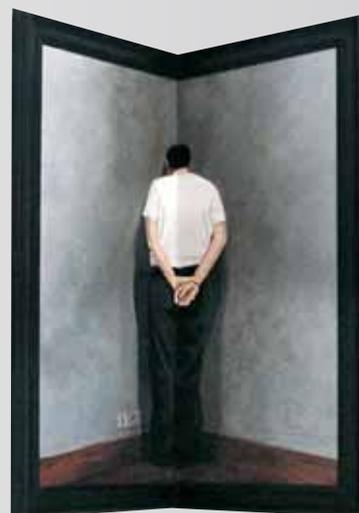
En mars 2013, ABK ART GALLERY a exposé au salon d'Art Fair Lille au Grand Palais, les œuvres de Catherine Klein (originaire de Metz), Sylvie Guyomard (Paris) et Christophe Goutal (Paris).



MOT 22 - 2013
Catherine KLEIN



LA FAILLE - 2012
Sylvie GUYOMARD



L'HOMME AU COIN - 2012 - Version blanc -
Christophe GOUTAL.



Antonio VERONESE et un des tableaux de
la Suite Sistina.



Ephémère apocalypse
Bernard LANGENSTEIN

Du 18 au 21 avril 2013, ABK ART GALLERY est à SLICK ART FAIR Brussels (Bruxelles) à la Wild Gallery. L'artiste représenté pour ce salon est Christophe Goutal.

En mai 2013, ABK ART GALLERY exposera l'artiste Antonio Véronèse, artiste Brésilien et Italien.

Au 22, rue de l'Esplanade, au cœur de l'hiver, Alexandrine Korniloff Bert (ABK) nous invite dans sa belle demeure ancienne, à la découverte d'un artiste, ce jour-là Bernard Langenstein, un photographe : au milieu des objets familiers, dans une mise en scène originale, installées sur les murs de l'appartement chaleureux et quelque peu labyrinthique de notre hôtesse, se donnent à voir de grandes photos de sculptures mystérieuses, posées dans les prés de façon aléatoire ou alignées, scintillantes et changeantes au gré des couleurs de la journée et des saisons : des meules de foin transfigurées par l'œil de l'artiste. Nous avons été séduits par cette visite qui, loin des musées et lieux institutionnels parfois solennels ou intimidants, permet une approche de l'œuvre d'art à la fois décalée et intimiste.

Contact : Alexandrine Korniloff Bert - Tél. 06 37 91 19 31
E-mail : contact@abkart.net - <http://abkart.net>

R. PALUCCI

Le SCoTAM (1)

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

La montée en puissance de la notion de développement durable mise en avant par le célèbre rapport Bruntland et formalisée par la déclaration de Rio s'est traduite non seulement par un intérêt accru porté aux questions environnementales (développement urbain plus économe en espace, moins producteur de gaz à effet de serre...) et à la mixité sociale dans un souci de « bonne gouvernance » qui mettrait désormais l'accent sur la participation des habitants. Ce dernier point, introduit en France dès 1983, a constitué une remise en cause profonde des méthodes de travail, aussi bien pour les techniciens que pour les élus.

Dans ce contexte, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000 a introduit les SCoT et les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) en remplacement des anciens SD (Schémas Directeurs) et POS (Plans d'Occupation des Sols).

Le SCoT est un document cadre de référence, élaboré à une échelle intercommunale.

Il présente la construction d'un projet de territoire à long terme pour les 15 - 20 ans à venir.

Le SCoT doit permettre de rendre les politiques d'urbanisme plus lisibles, dans le cadre d'une élaboration plus concertée. Il doit être partagé par l'ensemble des acteurs impliqués, habitants et collectivités.

Il met en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de développement économique et d'équipements commerciaux, de déplacements, dans un environnement et une organisation de l'espace préservés et valorisés.

Le projet stratégique d'aménagement et de développement constitue l'élément central de cet exercice de planification.

Le SCoT prépare ainsi les conditions de vie de demain.

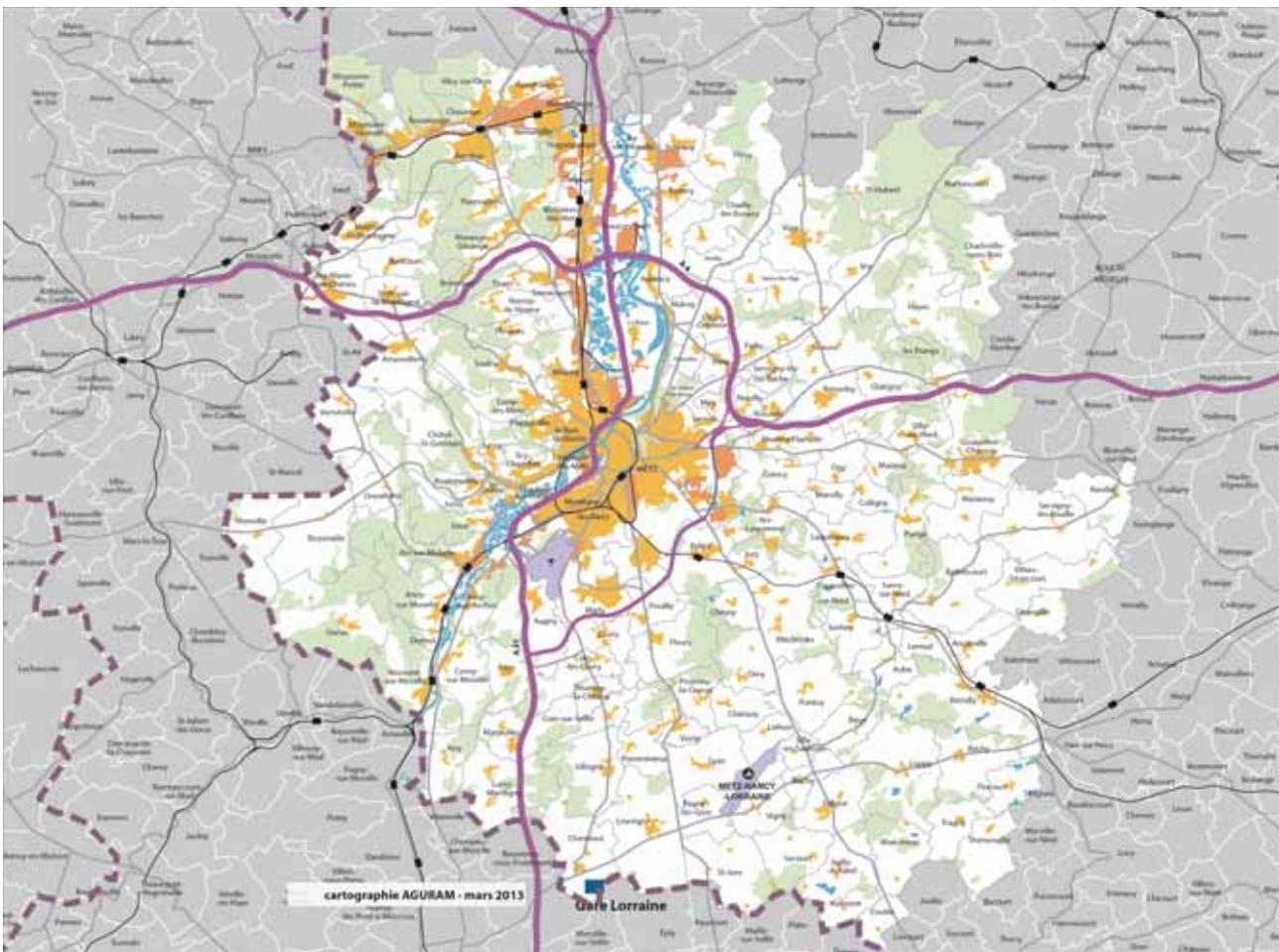
Le SCoT est porté par une institution pérenne qui a été créée spécialement pour son élaboration.

Le périmètre du **SCoT de l'Agglomération Messine (SCoTAM)** a été délimité par un arrêté préfectoral de décembre 2002.

Quatre années ont été nécessaires pour y parvenir et conduire à la création de l'établissement public en charge de l'élaboration du SCoT : le « Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoT de l'Agglomération Messine », créé par un arrêté préfectoral du 20 octobre 2006 et installé le 19 mars 2007.

Ce territoire à grande échelle couvrira le bassin de vie messin.

Il inclut **11 intercommunalités** qui rassemblent **151 communes dont fait partie Scy-Chazelles**. Ce document d'urbanisme supérieur en cours d'élaboration devrait être approuvé en 2013.



Il s'appuie sur les espaces de projets intéressant l'agglomération messine et sur les solidarités intercommunales en vigueur ou en cours de constitution.

Les directives de planification et les orientations qu'il contiendra vont concerner 377 645 habitants (2006) soit 36,5% de la population de la Moselle.

Situé au cœur économique de la Lorraine, le territoire du SCoTAM occupe une position intéressante, proche de trois pays européens, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, où travaillent chaque jour 84 000 frontaliers lorrains. L'étendue de ce document de planification **couvre un territoire d'une superficie de 1 136 km²**.

Plus qu'un simple document d'urbanisme, le SCoT exprime un projet de territoire qui intéresse au quotidien tout habitant : trouver un logement adapté à ses attentes, se déplacer facilement vers son lieu de travail, de résidence ou de loisirs, satisfaire ses besoins d'achats au quotidien. Ce sont autant de préoccupations qu'un SCoT doit prendre en compte pour construire l'avenir du territoire.

Équilibre entre développement urbain et rural et préservation des espaces naturels et agricoles, économie de la ressource foncière, urbanisation en lien avec les transports en commun, localisation préférentielle des zones d'activités, préservation de la ressource en eau, préservation de la biodiversité sont quelques unes des problématiques phares abordées dans un SCoT.

Le schéma de cohérence aura pour vocation de fédérer les documents de planification sectoriels que sont :

- les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH),
- les Plans de Déplacements Urbains (PDU)

et les schémas de développement commercial (en cours d'élaboration).

Le rôle de ces documents est la mise en cohérence transversale des politiques sectorielles en matière d'urbanisme.

Pendant la phase transitoire d'élaboration de ce schéma, le Syndicat mixte du SCoTAM assure :

- le suivi des projets de PLU des Communes,
- l'examen des demandes de dérogations pour permettre l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones.

Le PLU est aussi compatible avec :

- la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) (article 13 de la loi Grenelle 2),
- les dispositions particulières aux zones de montagne,
- la charte du parc naturel régional,
- les orientations fondamentales
- et les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

Bien que non opposables avant leur approbation, **les principales orientations du futur SCoTAM ont été utilement prises en compte dans le cadre du PLU de Scy-Chazelles** de façon à anticiper la nécessaire mise en compatibilité des documents d'urbanisme dans un délai de 3 ans après approbation du SCOT notamment avec le PLH (Plan Local de l'Habitat) et le PDU (Plan de Déplacement Urbain).

JL.TISON



Les 4 défis
auxquels devra
répondre le territoire pour les
15 à 20 prochaines années :

- Défi démographique
- Défi économique
- Défi sociétal
- Défi environnemental



**Les 4 enjeux
stratégiques :**

- Définir une nouvelle écologie du territoire
- Valoriser au mieux le capital humain, naturel et matériel du territoire
- S'inscrire dans une nouvelle dynamique d'innovation et d'échanges au sein de l'espace de la Grande Région
- Placer les hommes au sein d'un projet équilibré de villes-territoire

Maisons fleuries

JE FLEURIS MA COMMUNE : L'HEURE DES RÉCOMPENSES



La neige qui tombait en abondance ce soir-là n'a pas réussi à décourager les lauréats de notre "concours" de fleurissement. Ils se sont presque tous rendus à la salle de l'Esplanade pour y recevoir des mains du Maire et des membres du jury de ce sympathique concours un bouquet de fleurs, un diplôme ainsi qu'un bon d'achat d'une valeur de 50 euros à dépenser aux "Jardins du Troubadour" à Châtel Saint-Germain.

Le tout s'est terminé dans la bonne humeur autour du "verre de l'amitié" après les vœux de Monsieur le Maire.

Les membres du jury sillonneront à nouveau les rues de la commune à partir du mois de juin pour repérer les jardins ou les balcons les plus fleuris, voire les plus originaux.

Pour participer, inutile de s'inscrire, tous les sigéo-castellois ayant la main verte sont des lauréats potentiels. Alors : à vos fleurs, prêts, partez...

M. HERZHAUSER

✿ PICHON / EN PRILLE



MONTINET
6, rue de la Passerine



THIEL
15, rue de la Passerine



BORN
42, rue en Prille



BIGORNE
70, rue Pichon

✿ LIBERTE / BAOETON



PAYET
7, rue du stade



INFANTI
95, Voie de la Liberté



MANCINI
49, rue des Buissons

CONCOURS DÉPARTEMENTAL « JE FLEURIS LA MOSELLE »

Désormais les particuliers s'adresseront impérativement à leur mairie pour s'inscrire au concours départemental.

Ce processus permettra de faciliter les démarches effectuées par les particuliers grâce à la proximité du contact que constitue la commune et ainsi d'encourager l'inscription de nouveaux particuliers. Ce système contribuera, en outre, au rapprochement entre la commune et ses habitants sur la problématique de mise en valeur du patrimoine. Enfin, il répondra aux nombreuses sollicitations des particuliers en permettant de repousser de 45 jours la **date limite d'inscription** qui sera **fixée au 31 août 2013**.

✿ VILLAGE / ROUTE DE LESSY



SKRIJELJ
1, rue de Moulins



VANNSON
21, rue de l'Esplanade



DESCHANEL
34, route de Lessy

LE CCAS OU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : UNE ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ (1)

De quoi et de qui s'agit-il ?

De 4 conseillers municipaux, Anne-Marie DILLER, Charlotte GAUGIN, Danielle MAHIEU (adjointe déléguée) et Gilbert KAUFFER, et autant de membres extérieurs investis dans le domaine social, nommés par M. le Maire, Dominique ANTONIADIS, Marie-France BALAGNY, Claudine MAYER, sous la présidence de Jacques STRAUB, le Maire. Ses membres sont soumis à la discrétion professionnelle. Le CCAS gère un budget indépendant et autonome alimenté par le budget municipal.



A quoi sert-il ?

De relais entre les particuliers et les services administratifs d'aide sociale du Conseil Général pour la constitution des dossiers d'aide sociale, d'allocation personnalisée d'autonomie et d'obligation alimentaire.

Mais surtout il permet une action sociale de prévention et de développement au niveau de la commune, la plupart du temps en partenariat avec l'assistante sociale du secteur.

Sous certaines conditions, le CCAS peut délivrer des bons d'alimentation, des tickets de transport. Il peut prendre en charge des factures de périscolaire, de CLSH, de classe de neige ou classe verte, d'énergie quand les autres organismes ne peuvent intervenir...

Qui peut en bénéficier ?

Chaque habitant de la commune qui se trouve momentanément en difficulté et qui a fait le point de ses droits avec l'assistante sociale du secteur : jeunes, familles, personnes handicapées, personnes âgées.

Les jeunes, de 18 à 25 ans, pendant les périodes de recherche d'emploi, de réorientation professionnelle, de réinsertion durant lesquelles ils ressentent cruellement le manque de ressources, peuvent bénéficier d'aides alimentaires, d'aides aux transports lorsqu'aucun autre organisme administratif ne peut intervenir (ANPE, organisme de formation, Fonds Social lié au Logement...)

Comment ?

En prenant rendez-vous à la mairie avec l'adjointe déléguée.

Des informations complémentaires concernant plus particulièrement les familles et les personnes âgées vous seront données dans le prochain bulletin.

D. MAHIEU



INFORMATION

à destination des
aidants et des familles
des personnes atteintes
de la maladie
d'ALZHEIMER ou de
troubles assimilés

Le HOME de PREVILLE à MOULINS-LES-METZ a ouvert 10 places d'accueil de jour pour ces personnes âgées malades afin de soulager temporairement les aidants et les familles, et aussi pour leur permettre de rencontrer d'autres personnes, de participer à des activités adaptées.

LES ANIMAUX DANS LA VILLE

Il est aujourd'hui courant de considérer les animaux qui vivent à nos portes, chassés de leur campagne ou de leurs forêts par l'urbanisation et l'agriculture intensive, comme des intrus dangereux. La compassion et l'amour des animaux se sont déplacés sur nos animaux de compagnie dont le nombre¹ a plus que doublé en 20 ans. Antidote à notre culpabilité devant le traitement que nous infligeons aux animaux de rente ? Tentative d'oublier que la plupart des grands animaux sauvages, éléphants, tigres, ours, grands singes, auront disparu de la planète à la fin de ce siècle, exterminés par la destruction de leur territoire et le braconnage organisé ? 95 % des animaux que nous mangeons sont élevés de façon barbare, loin de nos regards, abattus à la chaîne dans des conditions souvent cruelles, et conditionnés dans nos assiettes sous des formes qui éloignent le souvenir des animaux qu'ils ont été. Privés ainsi de leur humble dignité d'êtres vivants -c'est le sens même du mot animal- ils sont devenus protéines sur pattes, marchandise alimentaire.

Revenons aux animaux dits « sauvages » de nos contrées : d'abord les sangliers (qui détiennent le record de plaintes de nos administrés) qu'on imagine volontiers « en horde » dans notre commune. Je vis dans la commune et m'y promène souvent et n'y ai jamais vu de **sangliers**. Il est vrai que des dégâts sont commis ; une seule famille et même un individu solitaire suffisent à retourner une pelouse plus efficacement qu'un motoculteur ! Il est vrai que, cette année, chassés du Saint Quentin par le déboisement du site, par le temps, des sangliers ont causé de grands dommages aux vignes. Quelle solution : l'extermination par battues administratives ? Il y a seulement trente ans, les sangliers se cantonnaient dans leur forêt (lieu normal de leur vie) au lieu de labourer nos jardins : l'urbanisation massive et anarchique qui a restreint leur territoire, les terrains laissés à l'abandon par leurs propriétaires (plus de 100 hectares de friches dans notre commune) en sont la cause. Le remède est donc simple à concevoir, plus difficile à mettre en œuvre. Clôturons efficacement (40 cm de grillage dans le sol), ce que nous avons fait dans nos jardins familiaux qui, bien qu'au milieu des fri-

ches, n'ont jamais été importunés par les sangliers. Entretien et gérons nos espaces naturels : le futur PAEN (Périmètre Agricole et Naturel) de Scy-Chazelles y pourvoira, nous l'espérons, et aménageons les territoires de façon équilibrée : des trames vertes et des corridors protégés de circulation pour la faune et la flore sont au programme de Metz Métropole.

Le **renard**, flamboyante merveille de la nature, autre sujet d'inquiétude et donc de persécution, n'est plus porteur de la rage depuis 15 ans, et, bien loin d'être nuisible, il est à lui seul un régulateur des mulots et souris et ne risque guère d'égorger nos poules ! On continue néanmoins à le traquer².

Les **hirondelles**, quand vous lirez ces lignes, seront revenues, toujours moins nombreuses, hélas. Supportons les quelques saletés qu'elles laissent sur le pas de nos portes, bien moins souillées que les trottoirs et les espaces verts de nos communes par les déjections canines, pour avoir le bonheur, encore un peu -leur disparition est programmée elle aussi- de les voir revenir au printemps, symboles des forces de la vie : elles viennent de parcourir 3000km pour nous rejoindre.

Si tous les animaux disparaissaient, l'homme mourrait dans une grande solitude de l'esprit. Car ce qui arrive aux animaux arrive bientôt à l'homme (discours du chef indien Seattle - 1854).

Soyons solidaires avec le vivant pour garder notre humanité. « La compassion et la tolérance sont des sentiments qui ne se divisent pas » (Tolstoï).

R. PALUCCI

¹ Animaux de compagnies : près de 62 millions en France en 2013 pour 26 millions en 1988 : 45 milliards de chiffre d'affaire par an.

² 90 espèces d'animaux chassables en France, 6 aux Pays-Bas, 36 au Luxembourg, 47 en Allemagne (« Livre noir de la chasse » - Edition Sang de la terre (écrit par un chasseur) - 2011) - Triste record !

A écouter tous les dimanches sur France Inter de 15h à 16h « Vivre avec les bêtes » d'Elisabeth de Fontenay et Alain Bougrain-Dubourg qui continuent leur parcours de philosophie, d'information et d'attention aux animaux.



Installations

INSTALLATION D'UNE PSYCHOLOGUE CLINICIENNE À SCY-CHAZELLES

Depuis début février 2013, un nouveau cabinet s'est ouvert au N°67 voie de la Liberté. En effet, Anne CRESPIN, psychologue clinicienne, diplômée de l'Université de Nancy 2, s'est installée sur notre commune succédant à M. Grégory HUOT, psychologue qui a quitté la commune.

Nous l'avons rencontrée pour échanger autour de ses activités. Son approche est centrée sur la compréhension de chacun dans sa globalité, dans un climat de confiance et de confidentialité. Pour aller à l'essentiel, son travail est basé sur l'écoute, le soutien et l'accompagnement des personnes qui ressentent le besoin de parler de leurs difficultés et de leurs questionnements personnels.

Nous avons été sensibles à son accueil et à son engagement envers sa clientèle, aussi nous lui souhaitons une bonne réussite dans son activité.

Vous pouvez la joindre à son cabinet de psychologie au 06 66 97 83 23 ou 09 53 78 39 32
www.Anne-Crespin.fr
psychologue@anne-crespin.fr



INSTALLATION D'UNE INFIRMIÈRE D.E.

Soins à domicile et au cabinet sur RDV.

Laurence FAUCONNET
 122 voie de la Liberté
 Tél. 06 61 61 90 18

La marche nordique

La Fédération des Seniors de Moselle présidée par M^{me} LEROY, rassemble 360 associations dont les Amitiés Sigéo-Castelloises (Présidente M^{me} GAUGIN).

Parmi les activités proposées par la FSM, la marche nordique a remporté un vif succès au sein de cette association : en effet une douzaine de marcheurs assidus, se retrouvent, avec Ghislain (animateur qualifié de la FSM) **chaque mardi de 14h à 15h30** pour sillonner les bords de la Moselle et les sentiers du Mont St Quentin.

La marche se pratique avec des bâtons et demande une certaine technique. Tout se passe dans la bonne humeur et chaque mardi est attendu avec impatience pour se retrouver et améliorer sa technique. Avis aux amateurs et longue vie à ce groupe.

Si vous êtes intéressé : contacter Mme Charlotte GAUGIN au : 06 74 57 14 18



Mots croisés

SOLUTION GRILLE LES ECHOS N°53

P	A	T	I	S	S	E	R	I	E
A	M	I	T	I	E		A	R	T
S	I	T	E	S		G	I	R	O
S	A	R			A	R	S	I	N
I	B	E	R	I	D	E		T	
O	L	E		L	O	C	H	E	S
N	E	S	T	O	R		E	N	A
N	S			T	A	C	I	T	E
E		S		S	I	O	N		N
S	E	I	N		S	U		E	S

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										■
C			■			■		■		
D										
E				■						■
F									■	
G					■		■			
H								■		
I			■							
J		■					■			

HORIZONTALEMENT

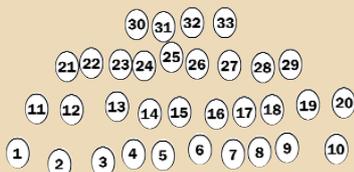
- A - Temps de saison
- B - Réveil de la nature
- C - Célèbre poème de Kipling - Il débute en Ibérie et se retrouve en Sibérie - Interjection
- D - Pourquoi partir si c'est pour revenir ?
- E - Commence un exercice et finit perplexe - Un bien propre
- F - En tête de gondole
- G - Primaire et secondaire - Nous l'attendons avec impatience
- H - Outils de jardinier ou déconvenues ? - Petit deviendra grand
- I - Auxiliaire, 2^{ème} personne du singulier - Chers objets
- J - On a chacun la sienne... - fini

VERTICALEMENT

- 1 - Coucous
- 2 - L'avait-il si mal attaché ?
- 3 - Contraire de off - Fleurit la lande bretonne
- 4 - Couleur du désir - 38
- 5 - Tuyautant - Affluent du Rhin qui passe à Berne
- 6 - Dans l'avis et l'avertissement - Au dessus de nos têtes
- 7 - Herbe aux chats - symbole chimique du xénon
- 8 - Voyelles poétiques - Funéraire ou électorale ? - scellé
- 9 - Chamboulée 2 fois par an, et encore ici - adverbe intense
- 10 - Va au docteur - Un de nos voisins

Solutions dans le prochain numéro des Échos.

Vous reconnaissez-vous sur cette photo de 1939 des élèves de l'école de la rue de Crimée (appelée aussi l'«asile») ?



Si oui, transmettez-nous votre nom et votre numéro de position !



COMMISSION COMMUNICATION



LE POTAGER SUR LE BALCON

Les jardinières voient rouge.

Pour un balcon gourmand et baigné de soleil, miser sur la forte personnalité du rouge. Une couleur chaude qui donne un air de vacances et ouvre l'appétit.

Garnir les pots, bacs et jardinières de légumes rougissants comme la tomate-cerise, le poivron ou encore le piment. Renforcer le trait avec le pourpre du basilic, le rouge fluo de la poirée ou le bordeaux d'une laitue à feuilles de chêne. Sans oublier une cascade de fraisières retombantes plantés dans une jardinière à cheval sur la rambarde.

LE POTAGER ET LES ENFANTS

Un potager en carré, c'est plus cool !

Les enfants prendront goût à jardiner un potager si vous leur cédez un espace bien à eux. Il suffit de cerner avec des planches de coffrage 1m² de terrain gagné sur la pelouse. Les structures en kit s'emboîtent pour créer un mini-potager à un ou plusieurs niveaux. Tapisser le fond d'un feutre de jardin avant de remplir de terreau. Il ne reste plus aux enfants qu'à investir le lieu tout en les guidant pour la réussite de cultures ludiques.

Légumes express !

Le jardinage est une école d'observation et de patience. Mais pour ne pas décourager les enfants, il faut leur proposer des cultures dont le résultat ne se fait pas trop attendre. Un semis de radis de 18 jours a toujours son franc succès. L'épinard ou la roquette lèvent en 10 jours. Un beau plant de fraisière ou de tomate cerise en container aura un effet quasi immédiat avec ses fruits.



DES ARBUSTES POUR LES OISEAUX

Les oiseaux ont leurs préférences. S'ils se nourrissent volontiers des fruits du sureau noir, du sorbier, de l'aubépine, de l'églantier, du fusain... Ils dédaignent les baies de troène. Planter aussi des chèvrefeuilles, dont de nombreuses espèces aiment les baies noires ou rouges, des prunelliers ou des aucubas. Les petits oiseaux aiment faire leur nid au printemps dans de vieux troncs creux ou au coeur d'épais buissons dont les épines les protègent des prédateurs, comme le févier, l'argousier, ou certaines spirées. Vos plantations seront très utiles à divers petits passereaux comme les rouges-gorges, qui au lieu de migrer, restent de plus en plus en France durant la

NAISSANCES

- **RUGIERO Camille Francesco**
Giuseppe 20/11/2012
- **HOLMENSCHLAGER Noah Marius**
Antonio 04/12/2012
- **EISEN Sarah-Lou Camille** 18/12/2012



DÉCÈS

- **THOMAS Alexandre André** 23/12/2012
- **WEBER Odile ép. KLEIVER** 14/01/2013
- **MULLER Marcelle Jeannine Charlotte ép. CLEMENTZ**
21/01/2013
- **TAKATS Clémence Josette** 11/02/2013
- **MOTA Gilbert Louis** 22/02/2013
- **THÉRY André Léon** 01/03/2013
- **LALLEMENT Marie-Thérèse ép CHAUBET** 20/03/2013
- **GUSSE Robert Joseph Charles** 24/03/2013

MINI-INFORMATIONS

● Compte-rendu de la réunion du 13 mars relative à la dépollution pyrotechnique du Mont Saint Quentin

Geomines a dépollué à hauteur de 45 % le Fort de Plappeville. Sur les 2031 cibles, 917 ont été mises à jour. **Aucune munition active**, que de la ferraille. Les travaux ont pris du retard eu égard aux conditions atmosphériques. Ils seront prorogés jusqu'au 15 avril avec l'accord de la DREAL (la végétation est encore en arrêt). ADEDE a terminé la dépollution des sites du Mont St Quentin. 2000 cibles ont été mises à jour ; 59 munitions ont été recensées, que des douilles pour la plupart inertes, certaines avec un peu de poudre ; tout a été « brûlé » sur place et les résidus évacués. Suite administrative : le chantier terminé une attestation de dépollution sera transmise au Ministère de la Défense à Paris qui « échangera » avec M.M. et l'EPFL qui sera porteur de l'acquisition. Le ministère devra signer un « agrément » qui transmettra la réalisation de la vente à France Domaines. À priori cela mettra « un certain temps » et personne ne s'est prononcé sur un quelconque délai. Par ailleurs une communication via les médias locaux est prévue (Républicain Lorrain, La Semaine et quelques chaînes télé).

● Pré-plainte en ligne

Dès le lundi 4 mars 2013, il vous sera possible d'enregistrer une "pré-plainte" en ligne pour toutes les infractions aux biens. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
C'est une mini-révolution qui va s'opérer dans tous les commissariats de police et brigades de gendarmerie de France.

AGENDA DES MANIFESTATIONS TOUT PUBLIC

- **FOIRE À LA BROCANTE** Mercredi 1^{er} mai 2013 de 6h à 18h
Esplanade et partie haute du village - par Scy-Chazelles Loisirs
- **MARCHÉ AUX FLEURS** Samedi 11 et dimanche 12 mai 2013 de 9h à 18h
Salle de l'Esplanade - par les Amitiés Sigéo-Castelloises
- **4^{ème} FESTIVAL PHOTO NATURE ET ANIMALIÈRE** Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 mai de 14h à 18h (vendredi), de 10h à 19h (samedi) et de 10h à 18h (dimanche) Salle de l'Esplanade et Esplanade - par l'Association Natur&Cie
- **DÉCOUVERTE DES SENTIERS DE RANDONNÉE AUTOUR DE SCY-CHAZELLES** Dimanche 9 juin dès 8h et jusqu'à 15h Place de l'Esplanade - par la Municipalité et le Club Vosgien de Metz
- **PIQUE-NIQUE AUX JARDINS FAMILIAUX DE SCY-CHAZELLES** Samedi 15 juin Jardins familiaux de Scy-Chazelles - par la Municipalité et l'association des jardins familiaux
- **INSOLIVRES** Samedi 22 juin à 17h Résidence Les Peupliers : Spectacle « Porteño » - par la Bilbiothèque
- **BAL POPULAIRE** Dimanche 14 juillet dès 20h Esplanade - par les Amitiés sigéo-castelloises
- **UN ÉTÉ AU CINÉ** Samedi 3 août dès 19h (film à 20h45) Esplanade - par les Amitiés sigéo-castelloises et la Municipalité
- **8^{ème} ÉDITION DE LA FÊTE DE LA VIGNE** Dimanche 1^{er} septembre de 11h à 19h Esplanade et Salle de l'Esplanade - par les Amitiés sigéo-castelloises et la Municipalité
- **THÉÂTRE « Vie de chantier »** Samedi 14 septembre à 20h30 Espace Liberté - par les Amitiés sigéo-castelloises

SAMU	15 ou 03 87 62 27 11
POMPIERS	18
Bureau de police de Montigny-lès-Metz	155 rue de Pont-à-Mousson 03 87 66 36 44
Commissariat central de Metz	03 87 16 17 17
Police municipale	M. C. Christal 06 01 16 70 97 police.municipale@mairie-scy-chazelles.fr
Fourrière Metz Métropole	En semaine : 03 87 20 10 10 Week-end dès vendredi 12h : appeler la police nationale (17) qui transmettra à l'astreinte.
Service du médecin de garde	0 820 33 20 20 en cas de non-réponse, appeler le 15
Centre anti-poison	Nancy 03 83 32 36 36
Usine d'Electricité de Metz	03 87 34 44 44
Distribution eau potable	VEOLIA 0 810 463 463 SAUR 0 811 747 078
Gaz de France	Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33 Raccordement 09 69 36 35 34 Contrat DolceVita 09 69 324 324

ASSISTANTE SOCIALE

03 87 30 05 79 - Centre médico-social - 2 pl Hennocque - Longeville-lès-Metz

MÉDECINS

Dr V. Gautier - 03 87 60 56 08 - 9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz
Dr A. Iser - 03 87 60 34 96 - 18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz
Dr C. Véronèse - 03 87 60 56 08 - 9 rue de Verdun - Moulins-lès-Metz
CABINET MÉDICAL - 15 rue du G^{al} de Gaulle - Longeville-lès-Metz
Dr A. Mabile - 03 87 30 13 40 / **Dr F. Piccin** 03 87 32 50 22

PHARMACIES

Pharmacie Grojean - 03 87 30 54 51 - 92 rue du G^{al} de Gaulle - Longeville-lès-Metz
Pharmacie de la Plage - 03 87 60 02 03 - rue de Metz - Moulins-lès-Metz

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr M. Engels-Deutsch - 03 87 60 02 40 - 91b voie de la Liberté

SAGES-FEMMES

M^{me} Christine Huber - 50 bd St Symphorien - Longeville-lès-Metz
M^{me} Laurence Oster-Adrian - 80 rue du G^{al} de Gaulle - Longeville-lès-Metz

INFIRMIÈRES

M^{me} S. Capovilla - 03 87 32 72 19 - 1 voie de la Liberté
M^{me} L. Fauconnet - 06 61 61 90 18 - 122 voie de la Liberté
M^{me} N. Schmitt-Walpoel - 06 30 37 85 55 - 2 chemin des Brayes

ORTHOPHONISTE	M^{me} E. Poignon 03 87 60 08 29 - 67 voie de la Liberté
PÉDICURE PODOLOGUE	M^{me} MC. Monnier-Rigollet 03 87 60 43 43 - 67 voie de la Liberté
OSTÉOPATHE D.O. (sur RDV)	M. Kiffeurt - 17 voie de la Liberté 03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE	M^{me} Crespin - 67 voie de la Liberté 09 53 78 39 32 ou 06 66 97 83 23
OPTIQUE LIBERTÉ	M. Banizette - 84 voie de la Liberté 03 87 31 81 90
La Poste	3631 laposte.fr Châtel Saint Germain et Longeville-lès-Metz
Presbytère catholique	Abbé JM. Stock 03 87 60 10 51 - 15 rue de Crimée
Presbytère protestant	M. Jean Mahler - Sainte Ruffine 03 87 69 69 00 - 06 07 25 80 76
Taxi JM	5 voie de la Liberté 03 87 80 20 54 (tél/fax) 06 62 58 38 27
Enlèvement des encombrants	03 87 39 32 71
Déchetterie	N° Vert 0 800 87 46 67 Ars-sur-Moselle : 03 87 60 60 22 <i>Lun., jeu. : 14h - 18h30 mar., mer., ven., sam. : 9h30 - 18h30 dim : 9h30 - 12h30</i>
Accueil périscolaire	03 87 60 48 23
Relais Assistantes Maternelles "St-Quentin"	03 87 31 19 23
Bibliothèque	Mar. 16h-18h Ven. 17h-19h Mer. 9h-12h et 14h-18h Sam. 9h-12h et 14h-16h 03 87 60 35 52 bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr